



### **AVIS AUX COMMERCANTS, A L'HÔPITAL ET A LA POPULATION DOMMOISE**

Pour faire suite à l'effondrement de la chaussée, des travaux vont être réalisés à compter du 18 septembre 2023 par le Conseil Départemental de la Dordogne afin de dévier la route départementale n° 49 (qui va de Cénac à Domme).

Ainsi, à partir de Cénac, cette route sera fermée pendant toute la durée des travaux qui est estimée à 4 mois. Les véhicules ne pourront plus accéder à la bastide par la Porte Delbos. Un seul accès sera possible, par la Porte des Tours.

Pour accéder à Domme, les véhicules et plus particulièrement les camions, devront privilégier l'itinéraire par Vitrac.

Pour circuler dans la bastide, un itinéraire spécifique aux voitures et aux camions sera mis en place à partir de la Porte des Tours. Seuls pourront y accéder les véhicules de moins de 19 tonnes et de moins de 3,20 mètres de hauteur.

Pour les voitures :

- Montée par la rue de la Paillole, rue du Grel, rue du repos, place de la Halle.
- Descente et sortie, soit par la rue Marguerite Mazet, la Porte Delbos, le Capiol, soit par la rue de la Monnaie, la place de la Rode, la rue Porte des Tours et la Porte des Tours.

Pour les camions :

- Montée par la rue Porte des Tours, la place de la Rode, la Grand'Rue, la place de la Halle ;
- Descente et sortie par la Grand Rue, la place de la Rode, la rue Porte des Tours et la Porte des Tours.

Ainsi, pendant la durée des travaux, la rue Porte des Tours sera mise en double sens de circulation. Il en sera de même pour la Grand'Rue, mais pour les camions uniquement.

De même, concernant la route appelée « Le Capiol », nous rappelons que la circulation des voitures sur celle-ci ne peut se faire que dans le sens « Domme-Cénac ». Le respect du sens de circulation sur cette route sera contrôlé.

Concernant les livraisons des commerces à l'intérieur de la bastide, elles devront respecter impérativement les horaires suivants (identiques aux horaires actuels) :

- Le jeudi avant 9h00 ;
- Les autres jours avant 11h00.

Les horaires de livraison seront contrôlés strictement et les contrevenants seront verbalisés.

Nous demandons aux commerces de Domme, à l'Hôpital et plus généralement à tous résident utilisant un système de livraison, d'en informer au plus tôt leurs fournisseurs.

La Mairie et vos élus restent à votre disposition pour vous apporter plus d'informations.